La Maison Sérésienne
srl agréée par la SWL

Société de Logements de Service Public

Seraing, le 12 novembre 2026.

La Maison Sérésienne recrute
UN TECHNICIEN DE SURFACE (H/F)
À temps partiel (20 heures par semaine) – contrat de six mois, convertible en CDI

Fonction
Le technicien de surface (H/F) sera principalement affecté à l'entretien et au nettoyage des parties communes et des abords de l'immeuble situé Place des Tourterelles 3-4 à Seraing. Ses missions comprennent notamment :

- l'entretien et le nettoyage réguliers des halls, escaliers, paliers, devanture, trottoirs et autres espaces communs ;
- l'utilisation adéquate des produits et du matériel d'entretien ;
- le respect des dosages, des méthodes de nettoyage et des consignes de sécurité ;
- l'organisation autonome de son travail dans le respect des consignes reçues ;
- le signalement à la brigadière d'entretien des anomalies ou difficultés constatées lors de l'exécution des prestations ;
- l'adoption d'une attitude professionnelle et respectueuse dans les contacts avec les locataires.

Profil

- Une expérience dans le nettoyage ou l'entretien de bâtiments est un atout ;
- Connaissance des produits et techniques de nettoyage, et respect des règles de sécurité ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation ;
- Ponctualité, fiabilité et discrétion ;
- Attitude professionnelle, courtoise et respectueuse envers les locataires ;
- Capacité à rendre compte des difficultés rencontrées à sa hiérarchie.

Notre offre

- Contrat de six mois, convertible en contrat à durée indéterminée, sur base d'une évaluation positive;
- Régime de travail : 20 heures par semaine, réparties sur cinq jours de 4 heures ;
- Rémunération fixée au taux horaire en vigueur pour la fonction de technicienne de surface à la date de l'entrée en service (salaire horaire de 14,5397€ brut à ce jour);
- Avantages prévus par le règlement de travail de la société.

Sélection

- Une épreuve pratique permettant d'apprécier les méthodes de nettoyage, l'utilisation et le dosage des produits, l'organisation du travail, l'autonomie, le comportement professionnel et le respect des consignes de sécurité,
- Une épreuve orale en cas de réussite de l'épreuve pratique, devant jury destinée à évaluer la personnalité des candidats

Les candidatures doivent obligatoirement comprendre, sous peine d'exclusion de la procédure :

1. Une lettre de motivation et un curriculum vitae à jour ;
2. Le cas échéant, les attestations justifiant de l'expérience utile.

Adressez votre candidature et les documents demandés, pour le 25 novembre à 12h00 au plus tard,
Soit par courrier à :
La Maison Sérésienne – Madame la Directrice-gérante, Recrutement
Place des Verriers, 11 à 4100 Seraing
Soit par mail à
direction@maisonseresienne.be